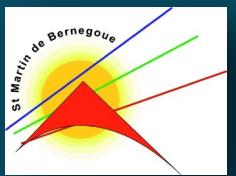


le Bulletin Municipal



2025

Gardons le contact :

La Mairie

Le secrétariat est ouvert le mardi et le jeudi de 14h00 à 18h00.

Un accueil sur rendez-vous est possible en appelant au 05.49.26.48.60 (en cas d'absence, laissez un message sur le répondeur).

L'info en continu

Sur le site internet communal :

www.saintmartindebernegoue.fr

Actualités, photos, informations municipales, pratiques, quotidiennes, scolaires, agricoles, économiques et associatives.

Sur la page Facebook :



Les urgences :

- Du lundi au vendredi de 8h30 à 18h, contacter le 05.49.26.48.60
- En dehors de ces horaires et en cas d'urgence : 07.50.55.09.54

Les élus :

Echanger directement avec les élus en prenant rendez-vous au 05.49.26.48.60

- **Frédéric NOURRIGEON, Maire**

- **Dominique MAURILLE, 1er adjoint**
(Enfance, jeunesse, solidarité, services, loisirs, culture, associations)

- **Pascal CLERJEAU, 2ème adjoint**

(Cadre de vie, urbanisme, voirie/bâtiments, environnement/agriculture)



Mot du Maire


Ce nouveau bulletin vous est distribué plus tard que les années précédentes puisqu'il sera probablement le dernier de cette mandature du moins sous cette forme. En effet, 6 mois avant les élections municipales (probablement le 15 mars pour le 1er tour), la communication est encadrée par le code électoral. Durant cette période, nous sommes tenus à une communication neutre c'est-à-dire qui ne doit pas s'apparenter à de la propagande électorale.

Après l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal, le Conseil Municipal a travaillé sur deux autres dossiers majeurs pour la commune. L'élaboration du Plan Communal de Sauvegarde dont le but est d'anticiper et gérer les situations de crise (ex tempêtes, canicules...) et qui s'accompagnera par la mise en place d'une Réserve Communale de Sécurité Civile d'ici la fin de cette année et, la rénovation énergétique de trois de nos bâtiments publics à savoir l'école maternelle, le Foyer Rural et la mairie. Ces rénovations dont nous sommes contraints par le décret éco tertiaire et pour lesquelles nous pouvons espérer 80% de subventions, s'accompagneront de travaux d'embellissement.

Vous découvrirez dans ce bulletin que le Conseil Municipal a, par ailleurs, axé ses dernières actions sur le volet de la solidarité. En lien avec Unis Cité, nous avons proposé 9 ateliers numériques, mis en place des visites à domicile pour les personnes isolées, organisé avec Appui & Vous une animation gratuite sur les aidants qui se retrouvent souvent en difficulté et pour lesquels de l'accompagnement existe. Nous avons aussi invité les plus de 65 ans à venir déjeuner gratuitement le 14 juillet et 51 d'entre eux ont répondu à l'invitation.

Cette année, je suis particulièrement interpellé sur le sujet des mouches. Ce sujet ne concerne pas uniquement la commune puisque d'autres, limitrophes, sont aussi impactées. J'ai tout de même demandé à l'ARS (Agence Régionale de Santé) une étude. En attendant, je vous invite à relire l'article que nous avons fait dans le bulletin municipal de l'été 2021 (disponible en mairie et sur le site internet de la commune). Vous y découvrirez que les poulaillers et l'eau stagnante favorisent l'éclosion de mouches.

Dans ce nouveau numéro, vous trouverez, entre autres, un point sur les finances maîtrisées de la commune, tout un dossier sur la gestion des déchets dont un tableau pour vous y aider à mieux trier, mais également un dossier sur l'eau avec la mise en place d'un nouveau compteur qui va notamment alerter en cas de fuites.

Et puisque ce bulletin sera le dernier, c'est l'occasion pour moi de remercier les membres du Conseil Municipal qui ont fait face aux crises successives, pour leur implication sur tous les dossiers depuis 2020. Je remercie également le personnel communal pour sa précieuse collaboration et pour les services rendus. A ce propos, après Jean-François ROBIN qui a fait valoir ses droits à retraite, ce sera le tour de Françoise PIQUEREAU, notre cantinière, en mars 2026. Jean-François a été remplacé par un jeune habitant de la commune, Maxime LECASH, à qui je souhaite la bienvenue et concernant Françoise, nous lançons dès à présent un recrutement en vue d'assurer une continuité de service. Merci également aux enseignantes notamment pour leur dynamisme en matière de projets et merci aux associations locales et à leurs dirigeants qui dynamisent et animent sans compter la commune. Enfin, merci à vous tous chers habitants. Bonne lecture.

Frédéric NOURRIGEON,
Maire

Un budget 2024 maîtrisé

Budget de fonctionnement : Les recettes de fonctionnement de la commune s'élèvent à 634 728,71€ en 2024 (soit + 1,34% / à 2023). Comme les exercices précédents, le budget primitif a été bien évalué puisque le taux d'exécution est de 93,01% pour les recettes et 81,94% pour les dépenses. Les principales recettes de la commune proviennent toujours des impôts et taxes (63,26%) puis de dotations et participations (30,01%), soit 93,27%. La commune ne tire toujours quasiment aucun revenu des services qu'elle propose ; services qui sont par ailleurs majoritairement facturés à un prix très en deçà du coût de revient (ex : cantine scolaire, garderie). Les dépenses de fonctionnement s'élèvent quant à elles à 559 181,90€ (- 3,52% / à 2023). Les charges de personnel et frais assimilés sont le premier poste budgétaire en matière de dépenses pour un montant de 239 398,70€ soit 42,81% du budget (41,07% du budget 2022). L'augmentation a de nouveau été maîtrisée mais ce poste va augmenter en 2025 puisque les dispositifs de contrats aidés ont été suspendus par l'État. Les autres charges de gestion courante arrivent en seconde position et pèsent 32,16% du budget (30,82% du budget 2023). On y retrouve notamment les contributions au SIVU DU MARMAIS (RPI) et la contribution au Syndicat de Communes Plaine de Courance.

Une hausse de l'imposition locale : Le taux de Taxe Foncière bâtie sera à 35,01% en 2025. Il restera parmi les taux les moins élevés des 40 communes de l'agglo puisqu'en 2024 le taux moyen était de 39,21% . Seules 4 communes dont 2

- PROJETS 2025**
- Rénovation du bâtiment de la Figère : 7 500 €
 - Changement éclairage public (LED) : 8 000 €
 - Acquisition du Fourgon du Syndicat Plaine de Courance : 2 000 €
 - Remplacement portail et matériels suite cambriolage : 7 542 €
 - Remplacement de la sauteuse de la cantine : 9400 €
 - Voirie 16 800€ dont PATA 7000 €, déberrlage 7200 €, Marquage au sol : 2 600 €

INVESTISSEMENT 2024

- Portail école : 7 767,92 €
 - Voirie du Vieux Moulin : 26 772,00 €
 - Plantation de haies : 1 201,87 €
 - Déberrlage : 6 771,84 €
 - Débroussailleuse : 618,24 €
 - PC portable mairie : 479,00 €
 - Divers matériels : 1 585,32 €
- 45 196,19 €**
+ 37 681,90 €
Emprunts (capital)

plus petites et l'une disposant de moyens importants ont des taux inférieurs. Malgré cette évolution, la commune reste d'autant plus attractive que chacun peut apprécier, notamment au travers des bulletins municipaux, l'évolution des services, les investissements réalisés et le bien vivre à quelques minutes de la ville cœur d'agglomération.

Un « nouveau » véhicule

La commune vient de racheter au Syndicat de Communes Plaine de Courance un Renault Trafic au prix de 2 000€. Il s'agit sans aucun doute d'un achat très modeste mais son état, son faible kilométrage et son aménagement font qu'il rendra de grands services aux agents communaux qui n'avaient jusqu'à ce jour qu'une Renault Logan break.



Merci Jean-François

Jean-François ROBIN, agent technique polyvalent, a fait valoir ses droits à retraite le 1er mars 2025. Embauché à mi-temps en mai 2019, la nouvelle équipe municipale l'a passé dès 2020 à plein temps. Durant toutes ces années, Jean-François a fait l'unanimité auprès des élus, de ses collègues mais aussi des administrés. Nous lui souhaitons une très bonne retraite bien méritée.



Jean-François a été remplacé par Maxime LECACH un jeune homme aux multiples compétences qui habite sur la commune. Bienvenue Maxime.

Grrr..... !

Comme pour beaucoup d'autres communes, l'atelier Municipal a été cambriolé dans la nuit du 4 au 5 février. Le portail coulissant a été forcé et le portail de l'atelier ouvert à la voiture bélier. Le vol concerne surtout du matériel de bricolage et électroportatif dont le préjudice est tout de même de 3 028€. Le remplacement du portail coûtera à la commune 4 538€. C'est au final une belle somme qui aurait pu servir à bien d'autres projets...





Dominique BRENIER

Dominique Brenier s'est éteint en janvier dernier à l'âge de 65 ans.

Il y a vingt ans, la commune lui avait confié, via l'association Terre de solidarité, un terrain de deux hectares. Avec l'aide de bénévoles, il y a développé une agriculture naturelle qui avait récemment été labellisée AB Agriculture Biologique. L'une de ses plus grandes satisfactions. Mais pour Dominique, cultiver la terre allait de pair avec cultiver le lien social. Chaque semaine, les récoltes étaient partagées : Un tiers pour les bénévoles, un autre tiers vendu sous forme de paniers en vue d'assurer des recettes à l'association et un troisième offert à des associations comme le Secours populaire. Dominique voyait dans cette démarche une façon concrète de lutter contre l'exclusion, tout en défendant une alimentation saine et accessible.

Au fil des années, Dominique avait trouvé sa voie dans l'agriculture. Formateur passionné, il avait aussi enseigné au lycée horticole de Niort et animait des ateliers notamment pour le compte de Niort Agglo. Dominique aimait transmettre sa vision et son savoir-faire. Il laisse une empreinte forte dans les esprits : celle d'un homme qui a su allier convictions écologiques, solidarité et pédagogie, avec humilité et persévérance. Et son engagement continue de faire écho puisque Dolorès LEJEUNE, habitante de la commune, a accepté de reprendre la Présidence en vue de poursuivre cette belle action.



Plan Communal de Sauvegarde

La commune vient de rédiger son Plan Communal de Sauvegarde (PCS), un document essentiel pour anticiper et gérer les situations de crise : risques naturels, industriels, sanitaires, incendie ou encore pannes majeures comme l'électricité, l'eau courante.

Le PCS définit l'organisation mise en place sous l'autorité du Maire pour alerter, informer et protéger la population. Il repose sur quatre étapes clés : percevoir les signaux, évaluer la situation, décider des actions à mener et les mettre en œuvre. Le Maire, en tant que directeur des opérations, est accompagné des services de secours et de sécurité.

La Préfecture a demandé à toutes les communes de se doter d'un PCS. Une démarche collective s'est alors engagée avec Niort Agglo qui avait par ailleurs à mettre en place son Plan Intercommunal de Sauvegarde (PICS). Ce plan, à l'échelle de l'agglomération, vient en appui des moyens communaux, sans se substituer au rôle du Maire.

Selon une première évaluation, notre commune présente un niveau de risque faible, mais la mise en place d'un PCS reste une étape importante pour garantir la sécurité de tous. Ce plan fera l'objet d'une présentation détaillée notamment lors d'une réunion publique.

9 Ateliers numériques

C'est terminé pour cette session de 9 ateliers qui avait commencé le 19 novembre 2024.

Une fois par mois, une équipe de volontaires en service civique à Unis Cité a répondu gratuitement et autour d'un café et d'une collation offerts par la commune, aux questions ou problématiques sur des outils numériques tels qu'ordinateur, tablette, téléphone...

Un registre pour les plus fragiles

RECENSEMENT DES PERSONNES VULNERABLES

Vous êtes*

- Une personne âgée de 65 ans et plus résidant à votre domicile,
- Une personne âgée de plus de 60 ans reconnue inapte au travail résident à votre domicile
- Une personne adulte handicapée,

Faites-vous recenser auprès de la mairie

* ou avez connaissance

 Mairie de Saint-Martin-de-Bernegoue
05.49.26.48.60 Permanences urgences : 07.50.55.09.54
Secrétariat ouvert les mardis et jeudis de 14h à 18h
mairie@saintmartindebernegoue.fr
Site Internet : www.saintmartindebernegoue.fr

La commune a mis en place un registre nominatif destiné à recenser les personnes vulnérables vivant à domicile (personnes âgées, en situation de handicap, isolées...).

Ce registre permet, en cas de crise (canicule, grand froid, pandémie, tempête, inondation, coupure électrique etc.), de contacter rapidement les personnes inscrites pour leur apporter aide et soutien.

L'inscription est volontaire, gratuite et confidentielle.

Elle peut être faite par la personne concernée ou par un proche, un voisin, un professionnel de santé ou un service d'aide à domicile. Pour s'inscrire : contactez le secrétariat de mairie. Ce dispositif s'inscrit dans le cadre du Plan Communal de Sauvegarde et vise à renforcer la solidarité et la sécurité de tous..

Les bons gestes du quotidien

Les déchets jetés dans le bac à couvercle bordeaux, destiné aux Ordures Ménagères Résiduelles (OMR), sont enfouis... et cela a un coût, à la fois écologique et financier ! Pour inciter à réduire cette pratique, l'État a instauré la TGAP (Taxe Générale sur les Activités Polluantes), dont le montant ne cesse d'augmenter : elle est passée de 19 € la tonne en 2018 à 65 € aujourd'hui. Pour protéger notre environnement et alléger la facture de chacun, il est donc essentiel de trier... et de bien trier ! En partenariat avec le service PREVALEC de Niort Agglo, nous vous proposons ce petit guide pratique (à droite) pour vous aider à adopter les bons gestes au quotidien.

Un autre bon geste... En vue d'éviter notamment tout accident, les poubelles sont à sortir au plus tôt la veille au soir poignée vers le trottoir et sont à rentrer au plus tard le soir de la collecte. En cas de vent fort annoncé, veuillez les sortir au plus près de l'heure de la collecte. Si vous ne pouvez pas le faire, faites appel à l'un de vos voisins.

Le saviez-vous ?

L'agglo a installé à la pointe de l'Ether et rue de la vielle école des bacs de regroupement. Ils vous permettent de déposer vos déchets qui ne peuvent pas attendre la prochaine collecte. Ces bacs sont pratiques notamment si vous partez en vacances, si vos poubelles sont pleines ou encore par exemple si vous avez mangé des fruits de mer.



54 composteurs distribués

Une distribution gratuite de composteurs a été organisée le 11 juin dernier sur la commune. Après une courte formation, chacun est reparti avec un composteur, une petite poubelle de tri et un guide « bien faire son compost ». Niort Agglo organise régulièrement des distributions. Retrouvez-les sur www.niortagglo.fr ouappelez-les au 0.800.33.54.68.



	OMR	Emballages	Compost	Verres	Déchetterie
Aerosol			X		
Assiette, gobelets en carton vidés*			X		
Assiette/vaisselle					X
Bag in box (à séparer avant de jeter)			X		
Boites de conserve vidées* du contenu			X		
Bouteilles plastique vides			X		
Bouteilles, pots et bocaux en verre				X	
Café				X	
Canettes vides			X		
Capsules café alu ou carton			X		
Coquillages			X		
Coquilles œufs				X	
Déchets de fruits et légumes (y compris agrumes si petite quantité, sinon OMR)				X	
Emballages plastiques			X		
Eponge			X		
Film alimentaire			X		
Fleurs fanées				X	
Huile de friture (maxi 5 litres)					X
Journaux et magazines			X		
Nappes			X		
Os			X		
Pain				X	
Papier aluminium			X		
Papier cadeaux			X		
Papier cadeaux si plastifié, métalisé, paillettes...			X		
Poissons			X		
Serviettes blanches ou brune en papier				X	
Serviettes colorées en papier			X		
Thé (sachet)				X	
Vaisselle en verre pyrex : verres, plats...					X
Viande (restes de)			X		

Pensez à regarder sur le produit ou sur son emballage la consigne de tri.

*Inutile de nettoyer

Ne pas empiler, emboîter les emballages. Il est inutile de compacter les bouteilles plastiques



La commune vue d'hélicoptère

Le 20 mai dernier, une partie de la commune a été photographiée à partir d'un hélicoptère. L'autre partie sera réalisée dans le courant de l'été. A l'issue, quelques photos (vues générales) seront mises sur le site internet.



Merci l'ARBRE

L'association ARBRE, dont le président est Philippe LAIDDET, vient de rénover le pont situé dans le chemin communal entre les Jardins d'ATS et la commune de Prahecq. Après la rénovation et l'aménagement du Clan Saint Martin, sous la présidence de Christian RIVAUT, les bénévoles continuent de contribuer activement et admirablement au bien vivre sur la commune. Lors de sa réunion du Conseil Municipal du 9 avril dernier, les élus ont unanimement salué cette réhabilitation et remercié l'ensemble des bénévoles de l'association.



Nuit de la thermographie



Le 20 février 2025, 13 foyers de notre commune ont profité d'un accompagnement personnalisé dans le cadre de l'opération « Nuit de la thermographie », proposée gratuitement par Niort Agglo. Cette animation originale vise à sensibiliser les habitants aux déperditions de chaleur de leur logement. Équipé d'une caméra thermique, un conseiller France Rénov' de Niort Agglo a réalisé des relevés mettant en évidence les zones de

fuite énergétique. À l'issue de cette observation, des conseils techniques adaptés ont été proposés pour améliorer l'isolation et réduire les consommations d'énergie.

Une exposition pour ne pas oublier



À l'occasion de la cérémonie du 8 mai 2025, Alain Segret, passionné de généalogie et d'histoire locale, a présenté une exposition consacrée à la vie de notre commune entre

1939 et 1945. Une trentaine de documents, principalement des photographies d'époque, ont permis de découvrir trois facettes marquantes de cette période. Le public a pu voir des images de réfugiés accueillis sur la commune, une fête organisée en l'honneur des prisonniers de guerre libérés, ainsi que



des photos de classe de l'époque, dont certaines ont réveillé de nombreux souvenirs. Cette exposition a rencontré un vif succès. Les enfants de l'école ont également eu l'opportunité de la visiter, contribuant ainsi à la transmission de la mémoire collective. Le Conseil Municipal adresse ses sincères remerciements à Alain Segret pour la qualité de ses recherches et pour cette belle initiative citoyenne.



[Rappels] Murs de clôture

Qu'elles soient en façade ou en limite séparative, le PLUI (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal) réglemente les clôtures. Toute création ou modification doit faire l'objet d'une Déclaration Préalable avant travaux. Des hauteurs sont également à respecter tout comme des finitions. Il est par exemple interdit de laisser les matériaux à l'état brut. Avant tout projet, nous vous invitons à contacter le secrétariat de mairie ou le service Urbanisme de Niort Agglo : 05 17 38 79 00.

Entretien des trottoirs

Même si l'entretien des trottoirs est une mission communale, nos deux agents ne peuvent être partout à la fois. C'est pourquoi nous faisons appel à votre solidarité pour maintenir notre village propre et sûr au quotidien. Merci à tous ceux qui participent en désherbant naturellement, sans produits chimiques, en balayant feuilles et déchets, en évitant les chutes, en déposant sel ou sable par temps glissant, en déneigeant devant chez eux en cas de neige ou verglas. Chaque geste compte pour le bien-vivre ensemble !

Compteurs d'eau

Pour améliorer le service et préserver la ressource, le SER-TAD installe dans la commune des compteurs d'eau communicants. Grâce à la radio-relève, les données de consommation sont collectées à distance, deux fois par an, sans intervention à domicile.

En cas de fuite ou de surconsommation, une alerte vous est également envoyée.

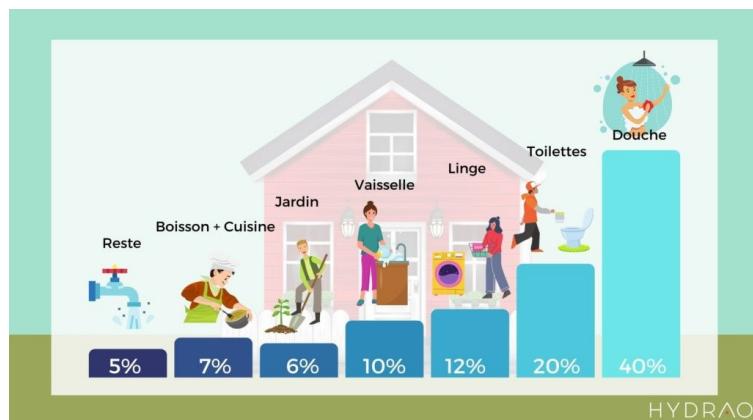
Ces compteurs facilitent la gestion du réseau, permettent de détecter les fuites et aident à réaliser des économies d'eau. Le système utilise des ondes très faibles, bien en dessous du niveau du wifi. Si le compteur se situe à l'intérieur de l'habitation, il est possible de refuser l'installation, mais la relève manuelle sera facturée environ 60 €.

Ce nouveau dispositif s'inscrit dans une volonté de préserver la ressource et d'encourager une consommation plus responsable.

Pour un cadre de vie plus agréable...

Un jardin laissé à l'abandon peut rapidement devenir source de désagréments pour tout le voisinage (insectes, rongeurs, mauvaises odeurs...). Entretenir son jardin, c'est respecter ses voisins et l'environnement, éviter la prolifération de nuisibles, préserver l'harmonie du cadre de vie. Des règles existent, mais l'essentiel reste le bon sens et le dialogue. Si une situation vous préoccupe chez l'un de vos voisins, la solution amiable reste toujours à privilégier avant toute démarche officielle. Propriétaires et locataires, merci d'avance pour votre vigilance et votre esprit de voisinage !

Consommation, fuites et économies d'eau



Un foyer de trois personnes consomme en moyenne 329 litres d'eau par jour, soit environ 120 m³ par an. 93 % de cette eau est utilisée pour l'hygiène et le nettoyage, et seulement 7 % pour l'alimentation.

Les fuites d'eau peuvent représenter jusqu'à 20 % de la consommation. Par exemple, un simple robinet qui goutte peut entraîner une perte de 35 m³ par an (environ 75 €), un filet d'eau peut faire perdre jusqu'à 140 m³ (environ 300 €), et une chasse d'eau défectueuse entre 50 et 220 m³ (soit jusqu'à 500 € par an). Pour repérer une fuite, deux méthodes simples existent. La première consiste à vérifier que tous les robinets sont fermés et les appareils arrêtés, puis à observer les molettes du compteur : si elles tournent, une fuite est probable. La seconde méthode est de relever les chiffres du compteur le soir, puis de les comparer le matin. Une variation indique une consommation anormale.

Pour économiser l'eau dans la maison, il est recommandé de préférer les douches courtes aux bains, d'installer des équipements économies en eau pour les robinets et les WC, de ne pas laisser couler l'eau pendant la vaisselle ou le brossage des dents, d'utiliser les lave-linge et lave-vaisselle à pleine charge, et de couper l'eau en cas d'absence prolongée. À l'extérieur, il est utile d'installer un récupérateur d'eau de pluie, de réutiliser les eaux de cuisine pour l'arrosage, d'arroser aux heures les plus fraîches, d'utiliser du paillage au pied des plantes, d'installer des systèmes d'arrosage économies et de privilégier les stations de lavage pour la voiture, ce qui permet d'économiser jusqu'à 200 litres d'eau par lavage.

www.vigieau.gouv.fr



Ce site gouvernemental vous permet de vous informer sur les restrictions d'eau. Vous pouvez également vous abonner pour recevoir une alerte par mail dès que les restrictions vous concernant changent (Les arrêtés préfectoraux sont consultables sur le site internet de la préfecture et sont relayés par la commune).

Un nouveau service pour les parents

Depuis novembre 2024, l'UDAF des Deux-Sèvres et le pôle Enfance, Famille et Parentalité proposent un nouveau service d'accompagnement individuel de soutien à la parentalité, financé par la CAF. Ce service offre un lieu d'accueil, d'écoute et d'accompagnement pour les parents, afin de les soutenir dans leur rôle d'éducateur et de les aider en cas de situation difficile ou de crise. Les

parents peuvent ainsi trouver un espace où ils peuvent exprimer leurs préoccupations et recevoir des conseils adaptés à leurs besoins spécifiques. Ce service est conçu pour répondre aux diverses situations familiales et offrir un soutien personnalisé. Les objectifs de ce service sont multiples. Il s'agit d'accompagner les parents dans l'exercice de leur parentalité, d'améliorer la qualité des liens parents-enfants, de prévenir les difficultés, de permettre l'expression des préoccupations éducatives des parents, et de faciliter l'orientation vers les partenaires du territoire. En offrant un soutien personnalisé, ce service vise à renforcer les compétences parentales et à promouvoir un environnement familial harmonieux. Les parents peuvent ainsi bénéficier d'un accompagnement adapté à leurs besoins, ce qui contribue à une meilleure compréhension et gestion des défis parentaux.

Le processus d'accompagnement comprend plusieurs étapes essentielles. Tout d'abord, un premier contact est établi pour créer une relation de confiance. Ensuite, des entretiens individuels sont organisés pour discuter des sujets identifiés par les parents. Ces entretiens permettent d'aborder en profondeur les préoccupations des parents et de leur offrir des solutions concrètes. Enfin, un entretien final permet d'évaluer l'évolution de la situation et de déterminer les prochaines étapes. Le service est ouvert à tout le département, avec des modalités en présentiel privilégiées, mais des séances en visioconférence ou par téléphone sont également possibles. Les parents peuvent bénéficier de cinq entretiens individuels par an, sauf besoin spécifique. Ce cadre flexible permet de s'adapter aux contraintes et disponibilités des familles.



Pour plus d'informations, les parents peuvent contacter l'UDAF 79 par téléphone au 05.49.04.76.59 ou par email à soutien-parent@udaf79.asso.fr. Un rendez-vous dans une salle de la mairie est possible.

Protégez-vous des fraudes

Dans le bulletin municipal du mois de janvier nous avons attiré votre attention sur 4 des fraudes les plus courantes (la fraude aux coordonnées bancaires, la rançon informatique, les arnaques sur les réseaux sociaux et l'arnaque au moyen de paiement. Nous vous en présentons 2 autres. Soyez vigilant, les arnaqueurs sont rusés !

La fraude aux faux tests techniques

Les circonstances

Vous recevez un appel ou un e-mail des services techniques de votre banque ou de son service sécurité pour vous demander d'effectuer des tests afin de renforcer le niveau de sécurité d'accès à votre banque à distance. Vous vous rendez sur le site internet de test envoyé par l'escroc et suivez les instructions données.

Où est le piège ?

En réalité, il ne s'agit pas des techniciens de votre banque, mais de fraudeurs qui cherchent à prendre la main sur votre ordinateur pour effectuer les prétendus tests. En acceptant de réaliser ces tests, vous donnez accès à vos données personnelles, qui permettront ensuite aux escrocs d'accéder à votre banque en ligne.

Comment l'éviter ?

Votre banque ne vous contactera JAMAIS pour vous demander de faire un test technique. Appelez, dès que possible, votre Conseiller personnel à son numéro habituel pour lui signaler la tentative de fraude. Ne réalisez aucune opération qui pourrait être demandée par le faux conseiller.

La fraude aux sentiments

Les circonstances

La plupart du temps, cette fraude intervient sur les réseaux sociaux ou sur un site de rencontres.

Où est le piège ?

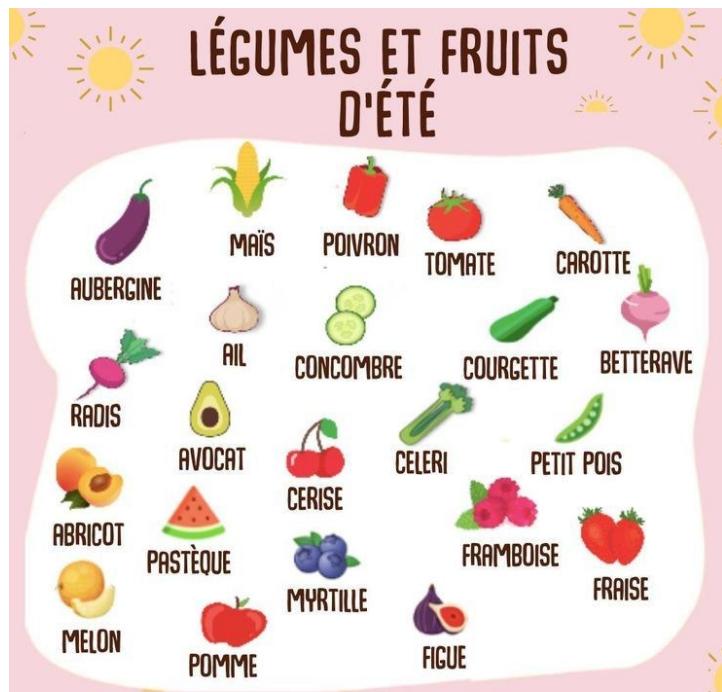
L'escroc prend le temps d'installer un climat de confiance avec vous. Il se livre facilement, vous incitant à en faire de même pour ainsi affaiblir votre vigilance. Quand la confiance est installée, l'escroc va chercher à vous soutirer de l'argent en prétextant un souci financier temporaire, une détresse médicale pour lui ou un de ses proches. Il va jouer sur les points sensibles que vous avez pu lui révéler auparavant. Une fois l'argent obtenu, ou quand l'escroc va sentir qu'il ne pourra pas vous en soutirer plus, il disparaîtra du site où vous l'avez rencontré.

Comment l'éviter ?

Évitez de donner trop de renseignements personnels à ces personnes que vous ne connaissez pas dans la « vraie vie », et surtout n'envoyez jamais d'argent et refusez d'en recevoir car vous donneriez alors vos coordonnées bancaires. N'encaissez jamais de chèque en échange d'un transfert d'argent ou de cartes prépayées.

Légumes de saison (suite)

Manger des produits de saison garantit une alimentation plus saine, car les produits sont récoltés à maturité, à leur pic nutritionnel. *La première partie de cet article est à retrouver dans le précédent bulletin municipal (voir site internet)*



« 140 participants au 14 juillet »

Il y a bien longtemps qu'on n'avait pas vu autant de monde au 14 juillet ! Année après année la fête redevient de plus en plus populaire. Après le traditionnel apéritif offert par la commune, place à un excellent repas préparé par la Maison HERROUET. Au menu de cette année, il y avait un tonneau de volaille. C'était une découverte pour beaucoup et c'était surtout excellent ! Le repas terminé, certains se sont mis à jouer aux cartes, aux jeux de société, d'autres ont fait un concours de pétanque (16 doubles) pendant que certains poussaient la chansonnette sur un karaoké. Une belle journée avec une météo idéale qui s'est clôturée par un rangement collectif (merci beaucoup !) puis par un apéritif offert par la commune.

« La peur au ventre »



C'est le nom du spectacle de la 5ème saison que la commune a accueilli sur le terrain de la Figère et financé à 50% avec Niort Agglo. La foule nombreuse (Environ 800 personnes) ne s'était pas trompée. Pendant 1 heure, Jacques MEYEUR a enchaîné maladresses maîtrisées, cascades et humour.

Spectacle gratuit

Rentrée scolaire 2025/2026

112 élèves sont attendus à la rentrée de septembre 2025 avec 69 élèves sur Saint Martin et 43 sur Juscorps.

La rentrée sera marquée par l'arrivée d'une nouvelle directrice Mme Whitney LARGILLIERE qui va remplacer Mme COUSSAUD. Elle sera également marquée par la fin des TAP (Temps des Activités Péri-scolaires). Cette décision a été prise par le Conseil Municipal en conséquence du désengagement de l'Etat qui a mis fin à sa subvention. Les élus ont alors considéré que la commune ne pouvait pas assumer seule le financement des TAP. Enfin, la rentrée sera marquée par de nouveaux horaires 9h à 12h (11h50 le mercredi) puis de 13h30 à 15h45-50. Les temps de pré et post accueil (temps d'accueil non facturé aux familles) ne sont quant à eux pas changés. Les tarifs de garderie et cantine sont également maintenus.

A Saint-Martin, Mme BEAUDÉ aura 25 CM1-CM2, Mme LARGILLIERE 21 CE2-CM1 et Mme BABIN 23 petites et moyennes section. A Juscorps, M. NEURY aura 21 Grande Section-CP et Mme GONNORD 22 CE1-CE2.

Reprise des cours à E Vie Danse

La reprise des cours sera les 8 et 10 septembre. Gym douce les lundis de 17h à 18h et zumba santé de 18h15 à 19h15. Gym Tonic les mercredis de 17h45 à 18h45 et zumba fitness de 19h à 20h

Impulsion Gym récompensée

De belles récompenses pour les 15 ans d'Impulsion GYM ! Impulsion gym, club de gymnastique affilié à la ffgym et domicilié à Saint Martin de Berne-goue propose des entraînements à Aiffres, à Vouillé et à Saint Martin de Berne-goue. Depuis quelques années, la discipline « Team Gym » prend de l'ampleur dans le club, ce n'est pas moins de 7 équipes qui, cette saison, ont matché en proposant des éléments sur trampoline, tumbling et chorégraphies au sol ! Lors du championnat de France et Trophée fédéral Team Gym du 30 mai au 1er juin à l'Arena Futuroscope de Poitiers, près de 3500 athlètes étaient présents. Un Weekend riche en émotion et en belles performances pour le club représenté par trois équipes : « Nationale C 12 ans et plus » montée sur la 3ème marche du podium avec en prime la meilleure note au sol. L'équipe « fédérale B adulte » qui concourrait pour la première fois s'est classée 7ème et l'équipe « fédérale B Féminine » 11ème. Bravo pour cette belle performance. L'ensemble du club souhaite remercier les entraîneurs et les juges sans qui les gymnastes n'auraient pu vivre ce rêve.

